

COMMUNIQUÉ

Le 2 février 2024

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr

Objet : La route de la Corniche, porte d'entrée de la commune sur les Hauts, va être aménagée

La route de la Corniche, porte d'entrée de la commune sur les Hauts, va être aménagée

La Ville d'Evian, en collaboration avec le Département s'apprête à aménager la RD21, route de la Corniche, qui fait figure à ce jour, de véritable porte d'entrée des Hauts d'Evian. Ce secteur en pleine mutation, va voir se construire dans les prochaines années de nouveaux logements.

Longue de 540 m, cette portion de route départementale actuellement située hors agglomération, ne présente à ce jour aucun aménagement sécurisé. C'est pourquoi la Ville souhaite l'aménager et sécuriser le secteur. Pour ce faire, elle a sollicité le soutien financier du Département.

Dans ses grandes lignes, le programme comprend la sécurisation des mobilités douces, piétonnes et cyclables, la gestion de la collecte des déchets, les réseaux de transports urbains et interurbains, l'organisation et « l'apaisement » des circulations automobiles avec la réalisation d'un carrefour giratoire avec la route Saint-Thomas et en finalité, la résidentialisation de l'entrée de ville avec l'abaissement à 50 km/h de ce tronçon.

En parallèle de cet aménagement la Ville a mené récemment plusieurs autres chantiers complémentaires à savoir la réalisation d'un réseau de chaleur souterrain liée à la construction de la chaufferie, et compte réaliser l'enfouissement des réseaux secs en même temps que l'aménagement de voirie.

Pour mener à bien ces travaux, la Ville a confié à l'issue d'un appel d'offres la maîtrise d'œuvre à l'entreprise GTR, qui, en lien avec elle et le Département, gestionnaire de la voie, a proposé un plan d'aménagement complet.

Le conseil départemental a émis un avis favorable sur le principe d'aménagement sur ce tronçon de la RD21.

Le chantier se déroule en 3 phases :

Etape 1 : travaux d'enfouissement des réseaux secs dès le 15 janvier. Perturbations de circulation à prévoir.

Etape 2 : (second semestre 2024) projet d'aménagement en deux phases : giratoire avec la route Saint Thomas

Etape 3 : (premier semestre 2025) puis section courante entre le giratoire et Neuvecelle.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la Ville d'Evian avec une participation financière du Département.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à environ 2 500 000 € dont 2 000 000 € à la charge de la Ville et 500 000 € à la charge du Département. Une subvention supplémentaire est attendue dans le cadre de l'aménagement en faveur de la mobilité douce.

Une convention de financement de travaux a également été conclue avec le SYANE (syndicat de l'aménagement numérique et de l'énergie) portant sur les travaux préalables d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication.

Ces travaux sont estimés à 759 185 € avec une prise en charge par le SYANE à concurrence de 30 %.

Un aménagement avec plusieurs objectifs :

Ce réaménagement permettra de ralentir les flux de circulation venant notamment de l'Ouest, à l'amont, et le carrefour de l'X avec le passage de l'ensemble du secteur en agglomération, avec un abaissement de la vitesse à 50 km/h. Le passage journalier est estimé à 6000 véhicules par jour.

Un giratoire sera créé en lieu et place du carrefour existant avec la route de Saint-Thomas. Ce giratoire a pour but de sécuriser le carrefour tout en marquant l'entrée de l'agglomération côté Ouest.

Plusieurs aménagements sont prévus.

- Un trottoir cyclo-piéton sera aménagé sur la partie Nord de la chaussée et un trottoir piéton sur la partie Sud.
- Les entrées et sorties d'habitations seront aussi sécurisées en améliorant les visibilitées et les insertions dans la RD21. Des aires de dépose et de collecte des ordures ménagères en encoche seront réalisées.
- Deux arrêts de bus en ligne seront créés pour les lignes de ramassage scolaire et les lignes interurbaines régulières. Une chicane sera créée sur la portion en ligne droite de la RD21 afin de faire ralentir les flux de circulation au droit du carrefour avec le programme immobilier « Royal Park » et l'impasse du Tir au Pigeon.
- Ces travaux donneront lieu à l'enfouissement des réseaux aériens et au renforcement de leurs capacités.

Dans la continuité, un réaménagement du carrefour de l'X :

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une approche globale sur cet axe, avec également la finalisation d'un plan d'aménagement du carrefour de l'X porté par le Département, la Ville prenant à sa charge l'aménagement des abords.

Au final, il restera un tronçon de 600 mètres à aménager entre le carrefour de st Thomas et le prochain carrefour de l'X.

Contacts presse :

- Jean-Pierre AMADIO, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'urbanisme, de la transition énergétique et de la mobilité : jean-pierre.amadio@ville-evian.fr
- Bertrand VOUAUX, directeur des services techniques : 04 50 83 10 91.
- Martial, directeur cadre de vie : 04 50 83 14 34.